

Bibliographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **51 (1956)**

Heft 1

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

git de lui enseigner la modestie et de la chasser des lieux où elle n'a que faire; car l'affichage, plus ou moins discipliné dans les villes, prend d'assaut la campagne et même la montagne. A ce propos la *Nouvelle Revue de Lausanne* du 7 décembre 1955 publie un article, signé J.-E. Chable, auquel nous empruntons ces lignes:

« Pour un avantage souvent maigre, et passer, le propriétaire d'une maison, d'un chalet, d'un champ, d'un verger, d'une vigne, d'un mur autorise la pose de panneaux-réclames ou d'affiches. Devant la menace d'un procès, des municipalités, pas assez certaines du caractère légal de leur intervention et pas assez sûres d'avoir l'opinion avec elles, ferment les yeux. Si nous pouvions tous fermer les yeux, tout irait bien! Cependant cette publicité abusive s'impose à nous, nous poursuit: il n'est pas possible de l'éviter, elle blesse la vue au bord des rou-

tes, des rivières, dans les villages les plus ravissants, près des glaciers.

« Le piéton et l'automobiliste doivent-ils subir sans protester cet étalage dont le but est strictement mercantile? Tel bar a-t-il le droit de poser des affiches affriolantes sur de vétustes chalets? L'alcool et le tabac de nous imposer les hypothétiques qualités de leurs spécialités? Approuvons donc le T. C. S. pour son opportune intervention, en invitant d'autres associations touristiques et culturelles à faire de même, afin de donner aux autorités compétentes la possibilité d'agir contre l'abus de la réclame et l'envahissement des panneaux. Et puis, si chacun faisait comme moi, c'est bien simple: les maisons de commerce hésiteraient à poursuivre leur publicité sous cette forme: en effet, je boycotte tout produit et tout établissement dont la réclame tapageuse et déplacée me gêne. »

On ne saurait mieux dire ni surtout... mieux faire.

Bibliographie

Edwin Arnet. — *Variations zurichoises* (coll. *Trésors de mon pays*, édit. du Griffon, Neuchâtel).

Ces variations-là me déconcertent. Néanmoins elles auront gain de cause; je dirai comment après avoir dit pourquoi. Pourquoi *variations* et pourquoi *zurichoises*? Assurément on peut varier à Zurich et ailleurs, mais on ne fera jamais rimer « zurichois » avec « anchois ». Malgré les libertés helvétiques, mieux vaut ici n'en pas prendre et observer l'usage qui adopte « zuricois ». Nos pères allaient jusqu'à écrire « Zuric », et ils n'avaient pas tort puisque nous continuons à prononcer de même. Du moins n'abandonnons pas nos conquêtes; contentons-nous, pour l'heure, de « zuricois ».

Il est vrai que la Suisse est le pays des quiproquos et que, même en ce livre sérieux, Gessner se métamorphose en un « idyllique Gessler » (p. 19). Tel père tel fils? aurait demandé Guillaume. Ce genre de variations n'est point pour déplaire; sans les typos on ne rirait jamais. A ce propos, nouvelle anomalie: l'on prononce Jesnèr et Gheslèr, simplement parce que le premier eut l'honneur de plaire à la France et que l'autre nous resta: André Chénier n'ait-il pas célébré

« Les bords montueux de ce lac enchanté,
Des vallons de Zuric, pure divinité,
Qui du sage Gesner à ses nymphes avides,
Murmure des chansons sous leurs antres
humides! »

Les nymphes? assurément. Les antres? ne les cherchons pas. Il se pourrait que Chénier, entre autres variations, ait passé au lac des Quatre-Cantons sur les ailes de la Poésie sans mêm-

me s'en apercevoir. En si bonne compagnie revenons à nos auteurs, car ils sont deux comme Janus, l'un germain (Edwin Arnet), l'autre romand (J.-P. Samson), et même trois, car l'artiste photographe Max Chiffelle s'associe à la belle aventure qui nous mène vers la capitale. Au temps des Lumières on l'appelait l'Athènes du Nord. Le septentrion ne dépassait pas la Limmat quand vivaient Bodmer, admirateur de Rousseau, et Lavater, ami de Goethe. Elle n'avait point perdu ses charmes quand Wagner composait Tristan. Encore, pour que son héros atteignît l'empyrée, fallut-il Ravello, près du palais parfumé de roses, où le ciel se marie à la mer Tyrrhénienne. Elle était heureuse et chaste, quand Gottfried Keller écrivait *Henri le Vert*, Conrad-Ferdinand Meyer ses *Ballades* et ses *Nouvelles*. La bonhomie, le silence, la grâce accueillaient la fantaisie; au cours de théologie, Spitteler songeait au printemps de l'Olympe.

La gare a rompu le charme, et d'autres sont arrivés qui n'en avaient cure. Coïncidence? à peine. Ils étaient eux-mêmes rompeurs de charme: Lénine, Freud, Einstein, Dada... A les mettre si près les uns des autres, je crains de leur faire injure; ils ne se connaissaient pas, et tous n'avaient point Prométhée pour ancêtre. Qu'il y en ait eu un seul suffirait d'excuse à la gare, sinon à la Bahnhofstrasse qui, disent nos introducteurs (et nous ne les contredirons pas), « aspire » l'étranger au sortir du wagon (p. 16). L'étrangère aussi, en quête, par « le chemin le plus court », d'un banc « où elle pût s'asseoir en fermant les yeux »!

Ville-jardin? Les habitués le disent, et pourtant « La Rivière » de Maillol, dans son cau-

chemar, repousse avec horreur les façades énormes dont elle est menacée... Ville intelligente en tout cas, ville en croissance, rencontre des contrastes, des peuples, des esprits; cité vivante en lutte avec elle-même, ses théories et son passé, aimée non seulement des citoyens mais des nouveaux venus dont l'inquiétude s'accorde à la sienne. Cité suisse et moderne, ô miracle! la plus secrète en somme de l'Helvétie.

H. N.

Jacques Thévoz. – *Fribourg* (même collection).

Pas plus que Bruges, Carcassonne ou Avignon, Fribourg n'a besoin d'introducteur. Elle est un monument, un chef-d'œuvre que ne menacent ni l'Industrie ni l'Université ni même l'Avenir, si du moins ceux qui l'habitent ne s'y habituent au point de n'en plus ressentir la beauté.

Jacques Thévoz est de ceux qui veillent et qui réveillent. Il y a même tout à parier que l'on économiserait beaucoup d'*Ecus d'or* en distribuant avec largesse aux autochtones l'album qu'il vient de vouer à sa ville natale. Entre ses mains, l'appareil photographique est instrument de musique, chant de poète, palette et pinceaux, tout ensemble.

Il l'accompagne d'une préface, dépourvue d'emphase mais brûlante, que la science ne vient pas refroidir. Peu me chaut d'être ou non d'accord avec ce qu'il dit: logique ou pas logique, Fribourg ancienne – la seule grandiose – affirme son homogénéité que, dans une estampe émouvante, Gaston Thévoz, frère de Jacques, et trop tôt disparu, a exaltée avec son crayon, son amour, son génie.

Le livret, rapide, intelligent, s'allège encore par les croquis dus à l'imagination pétillante de Théo Aeby. Que le passant l'emporte, et il croira se souvenir avant de revenir.

H. N.

Eric de Montmollin. – *Pays de la Venoge* (même collection).

Allant en pente douce du pied du Jura aux collines morgiennes, il est un pays à l'écart des grandes routes où semble régner encore la paix savoyarde. Les sires de Cossonay, et les moindres seigneurs de la région circonvoisine, l'ont semé de maisons fortes, qui ressemblent d'ailleurs plus à des fermes cossues qu'à des châteaux. A Vuillerens, l'horloge montée dans une tour féodale marque l'heure, depuis des siècles, avec un quart d'heure d'avance; histoire de prendre son temps. A Saint-Saphorin, le manoir de François de Pesmes évoque les fastes du service à l'étranger, de même qu'à l'Isle celui de

Charles de Chandieu. A Colombier, du haut de son promontoire de molasse, une très modeste et charmante église vigneronne raconte depuis l'an 938 que la bonne reine Berthe y célébra son second mariage, parmi les hommes de la terre.

Des villages aux toits bruns, des champs cultivés, des étangs, des ombrages: nous sommes au *Pays de la Venoge*. M. Eric de Montmollin, Neuchâtelois transplanté en terre vaudoise, y a passé naguère des vacances enfantines: c'est dire qu'il en est imprégné, de la meilleure manière. Et si son style n'a pas toujours la même harmonie que les lieux qu'il décrit, il n'en fait pas moins sentir vivement le charme un peu ignoré – donc, préservé.

Les photographies de Max-F. Chiffelle y ajoutent la poésie de l'image, et concourent à faire une nouvelle réussite de ce petit livre qu'illustre en couverture une agréable vignette de Marcel North. C. B.

André Pierre-Humbert. – *Vignoble neuchâtelois* (même collection).

«Ce qui frappe surtout le visiteur, déclare l'écrivain, c'est la tenue, la netteté, la propreté de notre vignoble, domaine de la mesure, de l'alignement, de la régularité, de l'ordre parfait». Voilà qui est bien vu, et qui n'étonne pas de la part d'un Neuchâtelois du Haut, qui a donc de l'horloger dans le sang, même s'il est revenu à la terre.

Le poète de Sauges partage en effet la vie des vignerons ses voisins. Il retourne son sol, taille sa vigne et met sa récolte en bouteilles. Ça ne le met d'ailleurs pas entièrement à l'abri d'un lyrisme devenu un brin conventionnel depuis le temps qu'on chante le vignoble neuchâtelois. (A cet égard, les excellents dessins d'André Rosselet qui parsèment le texte ont plus de réalisme). Il est vrai que le sujet est difficile à renouveler. Mais il y avait là une occasion de creuser un peu plus profond la psychologie du vigneron neuchâtelois: qu'est-il exactement, derrière «son visage sérieux et ses yeux graves»? Dans quelle mesure la littérature des paysages de vignes et des «ceps qui s'érigent fièrement» touche-t-elle sa réalité intime? Se sent-il vraiment «réconforté» par le cortège de la fête des vendanges au chef-lieu? Nous restons un peu sur notre soif.

Cependant, on aurait mauvaise grâce à ne pas rendre hommage à la ferveur sincère de l'auteur. Avec les superbes photos de Chiffelle, il concourt à atteindre le but que se propose avant tout la collection: nous offrir de belles promenades à travers un pays que nous aimons, et dont nous nous devons de défendre la beauté et les nobles coutumes. C. B.